

RÉSUMÉ DU CODE MORIN

AGECFXG

Quoi	Pourquoi	Comment
Ajournement	Lève une réunion qui se continuera plus tard	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Peut être amendé et discuté seulement quant à la date- Vote majoritaire
Amendement	Modifie la proposition. Y ajoute ou retranche une partie ou la remplace par une autre proposition sur le même sujet.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Débat- Peut être sous-amendé- Vote majoritaire
Appel de la décision du président	Vise à renverser la décision du président d'assemblée.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Pas d'amendement- Pas de débat- Vote majoritaire
Dépôt	Fait cesser la discussion et reporte la décision.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Pas d'amendement- Pas de débat- Vote majoritaire
Fixation du moment ou on ajournera	Fixe le moment ou la réunion se poursuivra.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Peut être discutée et amendée sauf si une autre question est en discussion.
Point d'ordre	Fait remarquer au président un manquement à l'ordre du jour ou une erreur dans la procédure.	<ul style="list-style-type: none">- Peut interrompre celui qui a la parole- Pas d'amendement- Décision du président- On peut en appeler
Proposition principale	Vise à régler la question qui est discutée par l'assemblée.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Peut être amendée- Cède devant les amendements, points d'ordre, questions de privilège, dépôts, ajournements, etc...- Débat- Vote majoritaire
Question de privilège	Vise à faire corriger une brimade aux droits d'un individu ou à poser une question sur les procédures.	<ul style="list-style-type: none">- Peut interrompre celui qui a la parole- Pas de secondeur- Pas de débat- Pas de dépôt- Décision du président
Question préalable	Pour faire sesser la discussion et prendre le vote immédiatement sur la proposition en discussion.	<ul style="list-style-type: none">- À son tour de parole- Secondeur requis- Pas d'amendement, pas de débat- Vote des deux tiers
Reconsidération	Remettre en question une décision déjà prise par l'assemblée.	<ul style="list-style-type: none">- Secondeur requis- Doit être présentée le même jour- Proposeur et appuyeur du côté gagnant- Pas d'amendement- Peut être déposée- Vote majoritaire

AGECFXG

Quoi	Pourquoi	Comment
Remise à date fixe	Vise à faire sesser la discussion et reporte la décision à un moment déterminé.	<ul style="list-style-type: none"> - Secondeur requis - Peut être amendée et discutée quant à la date - Débat - Vote majoritaire
Renvoi à un comité	Vise à faire sesser la discussion, à référer la question pour étude, à reporter la discussion.	<ul style="list-style-type: none"> - Secondeur requis - Amendement recevable - Débat - Vote majoritaire - A priorité sur les amendements, mais non sur la question préalable et le dépôt
Retrait d'une proposition	Retirer une proposition qui est devant l'assemblée sans la voter.	<ul style="list-style-type: none"> - Secondeur requis - Pas d'amendement - Pas de débat - Vote majoritaire
Sous-amendement	Modifier un amendement en ajoutant ou en retranchant une partie de cet amendement.	<ul style="list-style-type: none"> - Secondeur requis - Ne peut être amendé - Débat - Vote majoritaire
Suspension des règles de fonctionnement	Suspendre temporairement les règles de fonctionnement adoptées par l'assemblée.	<ul style="list-style-type: none"> - Secondeur requis - Pas d'amendement - Pas de dépôt - Pas de débat - Vote majoritaire

SCHÉMA DE PRISE DE DÉCISIONS

